

Programme RAF 95/ 009

**RAPPORT FINANCIER DES OPERATIONS
FINANCIERES DU RAF 95-009
DEC 1999**

COMPTE - RENDU DES OPERATIONS FINANCIERES DU RAF 95-009 : CELLULE NATIONALE DU SENEGAL

A l'occasion de la journée d'études de la Cellule Nationale du 10 novembre 1999, un rapport financier avait été établi au profit de la cellule nationale et faisant le point des préfinancements réalisés par le CONGAD avant la mise en place des fonds par le PNUD.

Le présent rapport trimestriel qui fait le point des dépenses engagées pour le compte de la cellule nationale, reprend pour partie la situation faite à l'époque en la complétant des opérations nées sur la période octobre-décembre 1999.

Le rapport est construit sur la base de la structure du programme :

- 1/ Dépenses réalisées pour le fonctionnement de la Cellule Nationale,
- 2/ Dépenses engagées pour la composante « Observatoire des tendances »,
- 3/ Dépenses engagées pour la composante « échanges entre organisations à la base »

La composante « Formation et dialogue social et politique » n'est pas concerné par le programme minimal d'activités sur la période OCT/ DEC 1999.

I. FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE NATIONALE :

Depuis sa mise en place en avril 1998, la cellule nationale s'est attelée à sa structuration par une série de réunions et de rencontres pour l'implication de toutes les composantes de la société civile.

Les principales dépenses réalisées par le CONGAD concernent deux volets à savoir l'installation du coordonnateur et les charges induites par les rencontres de la cellule nationale.

S'agissant de l'installation du coordonnateur les dépenses réalisées entrent dans le cadre de la contribution aux charges de fonctionnement du CONGAD. Elles sont relatives à la location de l'immeuble abritant les locaux, à l'aménagement et installation du local, aux frais d'installation d'électricité, d'eau et de raccordement de téléphone.

Ces dépenses sont à la charges du CONGAD tel qu'il ressort de l'offre de services relative à sa contribution au programme s'élèvent à la somme de **1.854.260 F CFA**.

Sur la période OCT / DEC 99 les charges encourues par le CONGAD au titre de ladite contribution se montent sur le trimestre à la somme de **630.000 F CFA** et se présentent dans la décomposition suivante :

- Affectation d'un local à usage de bureau 405.000 F CFA
- Frais de secrétariat du coordonnateur 225.000 F CFA

Il convient de noter que la connexion sur Internet n'est pas encore réalisée.

En définitive, le CONGAD a engagé une enveloppe de **2.484.260 F CFA** depuis la mise en place de la cellule nationale dans le cadre de la contribution du CONGAD aux charges de fonctionnement de la Cellule Nationale.

En ce qui concerne les dépenses relatives au fonctionnement de la cellule nationale, elles sont relatives aux charges nées des opérations suivantes :

1. Insertion publicitaire de l'appel de candidature pour le poste de Coordonnateur :
 - L'annonce a été publiée dans les trois quotidiens de la place (SUD, WALF et le Soleil) sur trois jours. Les factures afférentes à ces prestations ont été payées pour un montant total de **261.900 F CFA**.
2. Organisations des réunions de la cellule nationale du Programme : les dépenses défrayées dans ce cadre concernent la période avril 1998 à décembre 1999 et sont relatives.
 - aux frais d'envoi du courrier, aux frais de communications, aux frais de multiplication des documents de travail et enfin aux frais de restauration à l'occasion des journées d'études. Il a été tenu 05 journées d'études et 13 réunions rien que sur la période OCT/ DEC (non incluses celles des commissions de dépouillement). Ces activités ont entraîné un débours financier total de **662.955 F CFA**.
 - à la tenue d'un petit déjeuner de presse destiné au lancement officiel du programme par la société civile. Cette cérémonie s'est déroulée le 08 décembre 1999 dans les locaux de l'hôtel Indépendance de Dakar. Mis à part la Télévision, tous les organes de presse (parlée et écrite) ont couvert l'événement. La dépense relative à cette activité se monte à la somme de **375.000 F CFA**.
3. Equipement informatique du Coordonnateur : le Coordonnateur du programme doit disposer d'un équipement informatique composé d'un moniteur, d'une unité centrale, d'un onduleur, et d'une imprimante. Ce matériel a fait l'objet d'un appel d'offres auprès de sociétés de la place et un dépouillement réalisé a permis de sélectionner SYSCOM SA pour le micro ordinateur et l'imprimante et PC TOOLS pour l'onduleur. Ce matériel a été livré et payé entièrement pour un total de **2.140.000 F CFA**.
 - Onduleur **150.000 F CFA** (hors taxes et hors douanes)
 - Micro + ordinateur **1990.000 F CFA** hors taxes et hors douanes
4. Salaires et charges sociales du Coordonnateur : le Coordonnateur a pris fonction le 13 octobre 1999. Il lui a été versé sur la période pour ses émoluments la somme de **1.384.295 F CFA** décomposée comme suit :
 - Charges salariales – OCT/ DEC 99 : **1.129.973 F CFA**
 - Charges sociales – OCT / DEC 99 : **254.322 F CFA**

II. DEPENSES DE LA COMPOSANTE « ECHANGES A LA BASE »:

Dans le cadre du programme d'activités de la période OCT/DEC 1999, la composante « échanges » avait à son actif l'organisation d'un atelier de formation à l'intention des leaders des OCB et ONG du 06 au 10 décembre 1999. La cellule nationale avait retenu de faire bénéficier de cette formation à 43 personnes avec un budget prévisionnel de **7.700.000 F CFA**.

Le budget devait couvrir les honoraires des formateurs, la prise en charge des participants et le remboursement de leurs frais de transport.

Le tableau suivant récapitule les engagements financiers réalisés dans le cadre de cette activité de formation.

RUBRIQUES	Prévision	Engagement	Réalisation	Ecart
Honoraires formateurs	2.200.000 F	2.110.000 F	1.582.500 F	527.500 F
Prise en charge	5.500.000 F	4.730.000 F	3.301.600 F	9.400 F
Frais de transport	-	560.000 F	640.000 F	- 80.000 F
TOTAL	7.700.000 F	7.400.000 F	5.524.100 F	456.900 F

Analyse des dépenses :

- Honoraires des formateurs : Le montant prévu pour ce volet est de 2.200.000 F CFA mais à la négociation avec le cabinet retenu après appel d'offres le montant est fixé à 2.110.000 F CFA soit environ un disponible budgétaire de 90.000 F CFA . Le contrat conclu avec le cabinet CIG prévoit un règlement en trois tranches :
 - 40% à la signature du contrat déjà versé pour 844.000 F
 - 35 % à la remise du rapport de l'atelier verrouillé pour 738.500 F
 - 25 % après la mission de suivi soit 527.500 F CFA

La dernière tranche qui sera versé après la mission de suivi sur le terrain des restitutions des participants aux membres de leur organisme explique le disponible sur la ligne.

- Prise en charge : L'atelier s'est tenu au Centre Forêt de THIES ou une proposition de prise en charge totale de 22.000 F CFA comprenant l'hébergement en pension complète, les salles de travail, les photocopies et le matériel didactiques (Padex , marqueurs, vidéo et appareil de projection). Nous avons prévu une participation de 43 personnes sur une période de 05 jours soit au total la somme de 4.730.000 F CFA.
A la fin de la formation les dépenses réalisés s'élèvent à la somme total de **3.301.600 F CFA** et se présentent comme suit :

- Prise en charge : 1jour X 22.000 X 43 pers	946.000 F
- Du 07 au 10 : 04 jours X 22.000 X 26 pers	2.288.000 F
Soit au total	3.234.000 F
- Frais de communications (téléphones)	17.600 F
- Frais de transports des Journalistes –point de presse	50.000 F
- Remboursements des frais de transport : l'exécution de ce volet a causé beaucoup de souci au CONGAD dans la mesure où les séminaristes ont exigé d'avoir des perdiems en lieu et place du transport. Il a fallu après des débats difficiles menés par les membres de la cellule nationale relever l'enveloppe de 500.000 à 640.000 F CFA pour faire à cette exigence qui menaçait la poursuite de la formation. Nous avons pu faire face grâce au reliquat tiré du fait que pour le point de presse sur les 200.000 F prévus pour la presse, il a été payé la somme de 120.000 F CFA, augmenté d'un chèque tiré sur les fonds pour 60.000 F CFA.

III. DEPENSES DE LA COMPOSANTE « OBSERVATOIRE » :

Dans le cadre du programme d'activités de la période OCT/DEC 1999, la composante « observatoire des tendances » avait à son actif la réalisation d'une

étude sur la dynamique associative. La cellule nationale avait retenu de faire cette étude au plus tard le 31 janvier 2000 .Le coût prévisionnel de réalisation de cette étude est de 3.5000.000 F CFA.

Après dépouillement et choix du cabinet en charge de la réalisation de l'étude, les négociations ont permis de fixer le montant à 3.460.000 F CFA laissant ainsi un disponible sur la ligne de 40.000 F CFA.

A la date de ce jour, la première tranche de 40 % du montant soit **1.384.000 F CFA** est libéré.

Le tableau suivant récapitule les dépenses du programme RAF95/009 sur la période sous revue :

RUBRIQUES	MONTANT	Observations
♦ RECETTES	31.354.750 F CFA	
♦ DEPENSES		
- Charges salariales et sociales	1.384.295 F CFA	
- Equipement informatique Coordonnateur	2.140.000 F CFA	
- Charges récurrentes cellule nationale		
Sous total fonctionnement CN	3 786 195 F CFA	
♦ Composante observatoire	1.384.000 F CFA	
- Coordination, Suivi Cellule nationale	1 299 855 F CFA	
♦ Composante ECHANGES	5.524.100 F CFA	
TOTAL DEPENSES REALISEES	11.192.250 F CFA	
SOLDE DE TRESORERIE	20.162.500 F CFA	

Les charges à venir pour le programme concernent :

- Les charges salariales et sociales du Coordonnateur(janv- déc), **6.000.000 F CFA**,
- Les reliquats des cabinets en charge de la formation et de l'étude sur la dynamique associative pour un total de **2.603.500 F CFA**,
- Les charges récurrentes de téléphone, eau, électricité et consommables sont estimées à **1.308.000 F CFA** pour la période à venir.

Le montant total des engagements se chiffre à la somme de **9 911.500 F CFA** qui rapporté au montant disponible de trésorerie de **20.162.500 F CFA** laisse un montant de **10.251.000 F CFA**.


Le Rapporteur
 Conseil des Organisations
 Non-Gouvernementales
 d'Appui au Développement
 (CONGAD)
MBAYE NIANG



Conseil des Organisations Non-Gouvernementales d'Appui au Développement

Dakar, le

09 FEV. 2000

Madame Maria NZOMO
Coordinatrice Principale du Programme de
la Société Civile CODESRIA
DAKAR

N/Réf : 002/2000/SE/SAP/CN-RAF-95/kb

Objet : Requête de financement

Madame la Coordinatrice Principale,

J'ai le plaisir de vous informer, par la présente que la Cellule Nationale du Sénégal du Programme RAF/95/009 a démarré l'exécution de son plan d'action annuel par la réalisation des activités des trois composantes du programme (l'observatoire des tendances et dynamique sociale, formation, dialogue social et politique et échange à la base).

Pour ce qui concerne plus particulièrement la composante observatoire, les activités ci-après ont été planifiées pour l'année en cours :

- 1 – Dresser une situation de référence : 3.500.000 F
- 2 – Connaître les tendances économiques, sociales et politiques caractérisant le pays : 3.000.000 F
- 3 – Communiquer et diffuser les résultats des études sous une forme et un langage accessible pour les parties prenantes : 4.000.000
- 4 – Coordination et suivi évaluation des activités : 4.205.000

Total : 14.705.000 F

La première activité financée sur fonds du Programme Elargie de Lutte contre la Pauvreté est en cours de réalisation.

Je vous adresse cette requête de financement pour la réalisation des trois autres activités de notre plan d'action susmentionné, pour un montant total de 8.807.172 FCFA.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame la Coordinatrice, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire Exécutif



Ampliation :
- Coordination Régionale